Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le 28/03/2025
ID : 039-213903024-20250321-2025_D002-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUVATANGE

SEANCE DU 21 mars 2025

Nombre :
- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 6
- de votants : 6

Date de convocation :
12/03/2025

Date d'affichage :
28/03/2025

N° de délibération :
002-2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un mars à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

Présents **:** Gérome FASSENET, Valérie BIDAL, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET

Absente excusée : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Nicolas VUILLEMENOT

Objet : Tarif loyer

Vu l'évolution du loyer depuis 2023
Considérant la proposition de révision de ce montant,

Après avoir échangé, le Conseil Municipal par 6 voix pour, décide d'augmenter le loyer et de fixer le montant à 420 € auquel viendra s'ajouter 30 € de charges.

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme

Le/la secrétaire
Nicolas VUILLEMENOT

Le Maire
Martial MATZ

MAIRIE DE LOUVATANGE 39150 (JURA)
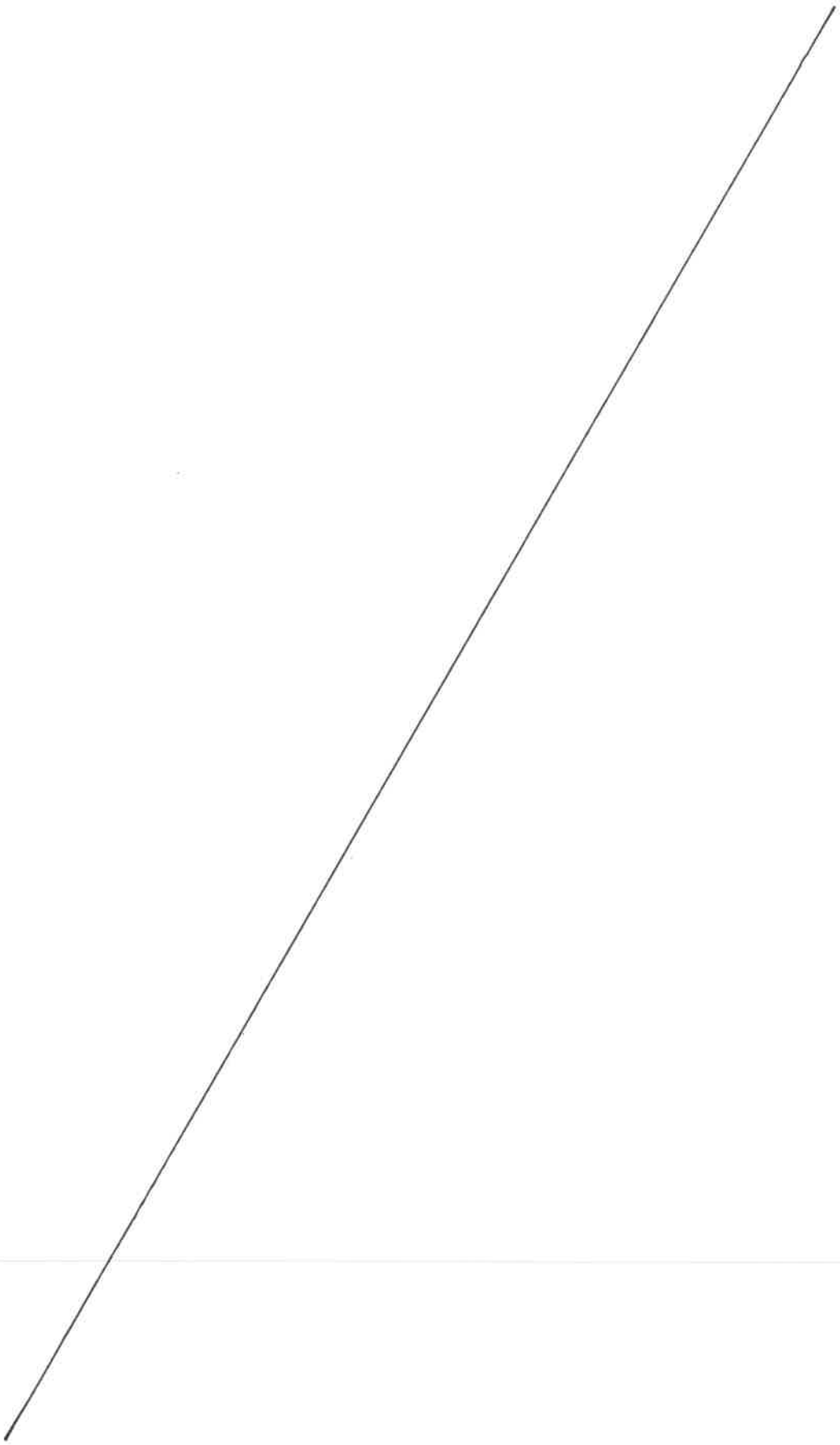
Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le 28/03/2025
ID : 039-213903024-20250321-2025_D002-DE